



Bulletin municipal Commune de CARLIPA

■ Le mot du Maire ■■■

Mesdames, Messieurs,

Ce nouveau bulletin reprend en partie les articles parus au fil de l'eau sur notre site mais aussi d'autres informations inédites.

Vous retrouverez toutes les actions, décisions et animations menées par vos élus, celles réalisées par les associations du village - je tiens ici à saluer la parfaite passation de relais entre la nouvelle et l'ancienne équipe de Carlip'animations. Toutes ces personnes, élus, bénévoles, font de leur mieux pour que notre commune soit agréable à vivre.

Nous sommes toujours à l'écoute de vos idées.

Les mois d'avril et de juin prochains auront lieu les élections présidentielles puis législatives. Les inscriptions sur la liste électorale sont en hausse, preuve de l'intérêt pour ces scrutins. Il reste à chacun de s'exprimer en participant à ces deux élections. Bonne lecture.

Serge SERRANO



■ Informations Communales ■■■

■ Le site internet officiel de la commune

Opérationnel depuis le 3 octobre dernier, le site officiel de la commune est accessible à l'adresse www.carlipa.fr.

La page d'accueil est fréquemment mise à jour de l'actualité et des événements en cours sur notre commune.

Les pages suivantes sont organisées pour apporter un maximum d'information à destination de la population.



■ 2017 : une année électorale

Les dates des scrutins des élections présidentielles et législatives sont les suivantes :

- Présidentielles : ●23 avril ●7 mai
- Législatives : ●11 juin ●18 juin

Votre nouvelles carte d'électeur est disponible en mairie. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à venir la retirer aux heures d'ouverture du secrétariat.



■ Informations Communales (suite)



■ Zéro phyto

Rappel de la réglementation :

- **Arrêté du 12 septembre 2006 abrogé** : interdiction de traiter chimiquement à moins de 5 m de tout point d'eau.
- **Arrêté du 21 juin 2011** : interdiction de traiter chimiquement dans les lieux fréquentés par les enfants/élèves et les personnes vulnérables. Seuls les produits faiblement dosés et sous certaines conditions sont autorisés.

● **Loi Labbé du 6 février 2014 modifiée par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015** :

- **2017** : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'état, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, forêts et promenades accessibles ou ouverts au public ainsi que les voiries (sauf pour des raisons de sécurité).
- **2019** : cette interdiction sera étendue aux particuliers. Mais la vente en libre-service sera interdite déjà en 2017.

Seuls les produits de bio contrôle, les produits utilisés en agriculture biologique (AB), les produits à faible risque seront autorisés.

La commune s'est d'ores et déjà engagée dans la démarche visant à utiliser des produits exigés par la nouvelle réglementation.

■ Obligation de débroussaillage

Débroussailler, c'est une nécessité

- pour protéger votre famille, votre maison,
- pour faciliter et sécuriser le travail des sapeurs-pompiers,
- pour limiter la propagation du feu, diminuer son intensité.

Débroussailler, c'est une obligation dans et à moins de 200 m d'un espace naturel combustible

- si votre terrain est situé en zone U (urbaine) d'un POS ou d'un PLU, qu'il soit bâti ou non,
- si votre terrain est situé en zone non-urbaine et qu'il est bâti.

Sanctions encourues

- jusqu'à 1 500 € d'amende
- jusqu'à 30 € du m² de la surface soumise à l'obligation
- jusqu'à 5 000 € de franchise supplémentaire imputée par l'assurance en cas de dommage

Allier l'esthétique à la sécurité

- nettoyez votre terrain, c'est aussi donner de la valeur à votre propriété. Un débroussaillage correctement effectué crée un impact paysager positif.
- profitez de ces travaux pour créer un nouveau cadre environnemental en dégagant certaines perspectives, en mettant en valeur des bosquets particulièrement esthétiques.



Vous êtes témoin d'un départ d'incendie

- Appelez les sapeurs-pompiers en composant le **18** ou le **112**
- Précisez le lieu exact du feu, son importance et la nature de la végétation qui brûle
- Dites s'il y a des personnes ou des habitations menacées
- Attendez la validation des pompiers avant de raccrocher.

Si vous voyez le feu arriver sur votre maison, calfeutrez-vous sauf si un ordre d'évacuation est donné.

■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■



■ Transport à la demande

Pour mieux répondre à vos besoins en matière de transport en commun, le Département en partenariat avec la Communauté de Communes Piège-Lauragais-Malepère, crée un nouveau service de transport à la demande.

Vous appelez, vous réservez votre trajet pour le lendemain et ... c'est tout !

Pour notre commune, le transport est organisé le mercredi matin et vous permettra de vous rendre sur la commune de Bram.

La veille du déplacement, avant midi, vous appelez la plateforme de réservation au 04 68 72 83 49 et vous indiquez votre trajet.

Toute l'information en mairie ou sur le [Site du Conseil Départemental de l'Aude](#)

■ La famille s'agrandit !!!

Le 9 décembre dernier, le maire et les conseillers municipaux accueillaient les nouveaux arrivants.

Une occasion de souhaiter, en présence de la population du village, la bienvenue aux 13 couples ou personnes seules et 3 nouveau-nés arrivés au village en 2016. Les nouveaux arrivants : M. et Mme Patrick PAYET, M. et Mme Travor HILL, M. et Mme Jean-François IMBERT, M. et Mme Eric BORDELOUP, M. et Mme Jean-Paul PAYET, Mme Arlette PERROTIN, M. et Mme

Henri MARTINASSO, M. et Mme Frédéric JALBAUD, Mme Annabelle MOUSSET et M. André BOURSEAU, M. Bruno BAREIL, Mme Mélanie DALMOND et M. Romain MUsETTI, Mme Hélène LOISEAU, M. José DOS SANTOS MATIOS. Les nouveau-nés : Juliette GUERRERO-BONNERY, Robin DODD, Léon RODRIGUES.

Après le traditionnel discours de bienvenue, les convives partageaient le verre de l'amitié et échangeaient pour faire plus ample connaissance.



■ Bonne année 2017 !!!!



Vendredi 20 janvier, le premier magistrat de la commune, accompagné de son conseil municipal et de Madame la Conseillère Départementale, présentait les vœux de nouvel an aux habitants de la commune et aux invités des villages avoisinants.

Serge SERRANO, retraçait les dossiers de l'année écoulée et brossait les perspectives 2017 tandis que Stéphanie HORTALA rappelait, dans son discours, les nombreuses missions du Conseil Départemental.

A l'issue des discours, le public, venu nombreux, se retrouvait autour du buffet pour partager le pot de l'amitié et déguster les couronnes des rois confectionnées par la boulangerie du village.

■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■

■ Cérémonie commémorative et inauguration du monument aux Morts



Il est rare d'inaugurer de nos jours une telle stèle du souvenir aux victimes de la Première Guerre Mondiale.

Avec un nouvel emplacement dans le carré récent du cimetière, une nouvelle pierre jaune fournie par Michel Marty, exploitant de la carrière locale et mise en place par l'entreprise BTP Sibra, ce monument a retrouvé le lustre et la solidité que le temps lui avait enlevés. Serge Serrano a tenu à rappeler que cette belle pierre de Carlipa est le «symbole de l'attachement du village à transmettre aux générations futures la

mémoire d'un patriotisme simple et rassembleur, signe de l'amour de son pays et à ses valeurs». Après la présentation du Souvenir Français par Simone Guibaud, représentante de l'association venue de Montréal, les élèves de l'école de Carlipa, bien préparés par leur institutrice, lissent le communiqué du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, et ce, avec d'autant plus de ferveur et d'application que certains étaient de diverses origines : slovène, portugaises, anglaise, russe...

Un piquet d'honneur délégué par CTM France Sud de La Lauzette à Villepinte agrémentait la cérémonie.

A l'issue de la commémoration, les participants se retrouvaient en mairie pour partager le verre de l'amitié.

■ Un rendez-vous gastronomique

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organisait son traditionnel repas annuel le dimanche 29 janvier. Offert aux habitants de 65 ans et plus, le repas reste néanmoins ouvert, à toute personne. Cette année, une quarantaine de convives répondaient présent à ce rendez-vous gastronomique préparé et servi par « Aude Réceptions ». L'animation musicale qui agrémentait cette journée fut appréciée de tous. En fin d'après-midi, les participants profitaient de cette belle fin de journée ensoleillée pour effectuer une promenade digestive.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, 36 personnes âgées ont bénéficié du traditionnel colis de Noël distribué par le CCAS.



■ La maxime du bulletin

Le mérite appartient à celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

Proverbe arabe

■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■

■ Nouvelles décorations de Noël



Cette année, de nouvelles illuminations sont venues remplacer les anciennes guirlandes devenues vétustes. Ces nouvelles décorations lumineuses sont plus modernes et surtout plus économiques (source LED). De nouveaux investissements prévus en 2017 devraient compléter ces illuminations.

Un sapin de Noël a été installé en plein centre du village, en bordure de la RD126 et en surplomb de la place Bellevue. Ce dernier a été décoré de sujets réalisés par les élèves de la classe du village sous la surveillance de la maitresse d'école Annabelle et de quelques habitants et conseillers municipaux associés aux ateliers.



■ Retour sur les animations de l'été 2016



La commission des festivités de la mairie avait programmé 2 repas champêtres et 2 concerts. Le premier repas champêtre organisé impasse du foyer, au mois de juin, réunissait les convives à la salle polyvalente en raison d'un temps incertain. Le second avait lieu en septembre place Bellevue. Ces 2 repas « Auberge Espagnole » réunissaient une quarantaine de personnes.



CARLIPA
Mercredi 20 juillet à 20h30

Concert **JAZZ**
- FUNK-FUSION -

Midnight Trio
invite
Tania Margarit



 **Cour de la mairie**
Accès libre

Ne pas jeter sur la voie publique - Edition 2016

Le mois de juillet, plus culturel, proposait 2 concerts aux habitants. Le Variety Gospel en l'église et un concert Jazz Funk Fusion avec le groupe Midnight Trio et Tania Margarit dans la cour de la mairie.

Des moments très appréciés qui seront renouvelés en 2017.



■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■



■ Respectez la nature !!!

De nombreux déchets, récemment déposés et dont vous pouvez découvrir la nature sur les photos jointes, ont été relevés, à l'orée du bois dans le secteur de La Serre Sud. Nous rappelons aux promeneurs peu scrupuleux qu'il appartient à chacun de respecter la nature.

Nous comptons sur chacun de vous pour mettre fin à ces incivilités.

■ Adieu Stop, Cédez-le-passage !!!!

Depuis quelques mois, et comme l'indiquent les panneaux aux entrées d'agglomération, la priorité à droite doit être respectée dans toute l'agglomération. Cette réglementation concerne notamment la RD126 qui n'est plus prioritaire !! Selon le sens dans lequel vous circulez, les sorties de rues, chemins, routes peuvent être prioritaires !!!

Soyez prudent et circulez dans le respect des limitations et réglementations afin de contribuer à la sécurité de tous.



■ Points sur les travaux

● Chemin de Sainte Julie.

Les orages du printemps dernier ont dégradé chaussée et fossés, chemin de Sainte-Julie, dans le secteur de Latour et en contrebas.

L'entreprise Cazal est intervenue pour une remise en état de la chaussée et pour corriger les défauts à l'origine de ces désordres.



■ Informations utiles ■ ■ ■



■ **Encombrants.** La seconde collecte 2017 est programmée le jeudi 7 septembre. Pour toutes informations, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie.

■ **Colonne à verre.** Une deuxième colonne à verre est à votre disposition en bordure du cimetière, rue de l'olivier.

■ **Permanences Urbanisme.** Une permanence est tenue à la CCPLM par Cécile GRAU du pôle Autorisation du Droit des sols (ADS) les 1^{ers} et 2^{èmes} mardis du mois de 14 heures à

17 heures. Elle vous renseignera sur vos projets d'aménagement ou de construction.

■ Les effectifs scolaires 2016/2017

RENTRE
SCOLAIRE

Cenne-Monestiés		Carlipa	Villespy	
Sandra Bousquet	Sonia Tant	Annabelle Mousset	Olivier Canovas	Laetitia Roque-Dauphin
Directrice	Institutrice	Directrice	Directeur	Institutrice
7 PS	8 GS	12 CE1	7 CM1	7 CM1
15 MS	14 CP	11 CE2	7 CM2	8 CM2
22 élèves	22 élèves	23 élèves	14 élèves	15 élèves
Total RPI	96 élèves			

PS (Petite Section) ; MS (Moyenne Section) ; GS (Grande Section) ; CE (Cours Élémentaires 1 et 2) ; CM (Cours Moyens 1 et 2).

■ Autorisation de pénétrer à titre temporaire dans les propriétés publiques et privées



Par arrêté préfectoral du 28 novembre 2016, l'Institut National de l'information géographique et forestière (IGN) est autorisé à pénétrer, à titre temporaire dans les propriétés publiques et privées en vue de réaliser des travaux de géodésie, de gravimétrie, de stéréo-préparation permettant la mise à jour des cartes IGN. Cette autorisation est valable pour une durée de 5 ans.

■ La pierre de Carlipa s'invite à l'hôtel du département.

Des calcaires ocre ou bleu-noir à la blanche dolomie en passant par les étincelants filons d'or de Salsigne, la Carrière des plantes montre la richesse géologique de notre département et la large palette de produits exploités par les carriers.

C'est un singulier jardin sec composé de 26 îlots de pierres en provenance des carrières audoises, agrémentés de cactus que peuvent ainsi découvrir les visiteurs.

La pierre à bâtir de calcaire blanc de la carrière de Carlipa, actuellement exploitée par Michel Marty, valorise cet ensemble décoratif où minéral et végétal se mélangent agréablement.



■ Ephéméride



■ **Cérémonie commémorative du 8 mai 1945.** Le conseil municipal vous invite le lundi 8 mai. Départ du cortège à 11 heures, cours de la mairie. Dépôt de gerbe au monument aux Morts. A l'issue de la cérémonie, partage du verre de l'amitié à la mairie

■ **Repas de l'ACCA.** Le repas de l'association de chasse aura lieu le dimanche 30 avril à midi à la salle polyvalente.

■ Démographie

Mariages :

- Jean-Pascal Randrianjafy/Emilia Blattler le 23 juillet 2016.
- Kevin Galaup/Camille Baron le 3 septembre 2016.



Naissances :

- Léon Rodrigues né le 21 juillet 2016

Décès :

- Monique Buvry née Petit le 1^{er} février 2017
- Thérèse Pereira née Antunes le 24 février 2017
- Bozenna Glorieux née Komalski le 28 février 2017

■ Vie associative ■ ■ ■

Associations de Chasse agréées (ACCA/AICA)

La période de chasse 2016/2017 est désormais terminée. Les membres de l'ACCA et de l'AICA vont profiter de leur temps libre pour préparer minutieusement leur prochain repas du 30 avril prochain.

N'oubliez pas ce rendez-vous incontournable de la vie de notre village et répondez présent à leur invitation.



L'actualité de Carlip'animations

■ Un passage de relais bien organisé !!!!!

Depuis quelques temps déjà, l'ancienne équipe de dirigeants préparait la relève.

Au cours du second semestre 2016 et devant l'implication de quelques jeunes déjà au bureau, les anciens jugeaient le moment opportun pour laisser les rênes. Afin de passer le relais dans les meilleures conditions, quelques mois avant l'assemblée générale, l'ancienne équipe organisait plusieurs réunions, dont une publique, en recherche de candidatures. Au terme de la période de consultation un nombre suffisant de jeunes acceptait d'assurer la relève. Dès lors, les anciens dirigeants décidaient, d'un commun accord, de s'effacer pour laisser l'entière autonomie aux nouveaux candidats élus à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 3 décembre.

Pour faciliter et rassurer les nouveaux élus, les anciens s'engageaient à apporter leurs connaissances et leur aide aux jeunes repreneurs. La nouvelle composition du bureau : Marie-Camille Carpentier (Présidente), Audric Marty (Vice-Président), Laura Dellwo (Trésorière), Jérémy Carpentier (Secrétaire), Marine Lala (Trésorière-secrétaire adjointe). Tous nos encouragements à cette nouvelle équipe. Nous leur souhaitons la plus grande réussite dans l'organisation des projets à venir. Un grand merci à l'ancienne équipe pour les programmes festifs proposés depuis plus de 20 ans.



■ Les nouveaux contacts



Adresse postale : Chez Marie-Camille Carpentier — 8, route de Villespy — 11170 CARLIPA
Téléphone : 06 27 15 39 69 — Courriel : carlipanimations11@gmail.com — www.carlipa.net

■ Prochaine animation : ● Fête locale : 5, 6 et 7 août.

CarViCen (Association des parents d'élèves du regroupement pédagogique)



Le week-end du 26 et 27 novembre, l'association CarViCen organisait son traditionnel marché de Noël et sa bourse aux jouets. Une occasion pour cette association de collecter, non sans efforts, un peu d'argent au profit de nos écoles et de nos têtes blondes. Merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour cette bonne cause.

Le loto du mois de février devrait accroître cette collecte.

Contacts de l'association au 04 68 60 53 55, carvi-cen@outlook.fr